

LE GRAND FIGEAC

ÉTÉ 2022

www.grand-figeac.fr



FINANCES
Adoption du Budget 2022

TOUR DE FRANCE
L'évènement en pratique

CULTURE
Votre été au Grand-Figeac

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41



en Une : Affiche Tour de France.
Étape du 23 Juillet 2022. Ville de
départ Lacapelle-Marival.
©Pascal Couderc

**Une publication éditée
par le Grand-Figeac**

Directeur de la publication
Vincent Labarthe

Rédaction/Photos
Grand-Figeac et
Mairie de Figeac

Publicité
Pub Vision
Tél. : 06 07 56 28 41

Conception / Maquette
MCV Communication

Impression
Maugein Imprimeurs Corrèze

Dépôt légal : juin 2022

Ce numéro a été tiré à 22700 ex.
Imprimé sur papier PEFC
(PEFC / 10-31-3162).



Grand-Figeac
Maison des services publics
intercommunaux
35 allée Victor Hugo
46100 Figeac
Tél. : 05 65 11 22 76
secretariat.general@grand-figeac.fr
www.grand-figeac.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
@GrandFigeac

Marchés publics consultables sur
www.grand-figeac.fr
(page d'accueil - rubrique
marchés publics)

Les bureaux sont ouverts au
public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



Responsabilité et ambition pour le territoire

Incontestablement, il n'est jamais facile de faire des choix d'avenir dans un contexte financier complexe voire incertain. Que cela soit pour un ménage ou une collectivité, il en est de même : choisir de renoncer à bâtir son avenir ou investir durablement pour préserver les chances de chacun de disposer d'un territoire dynamique et bénéficiant de services publics à la hauteur de ses besoins ?

C'est clairement le choix de l'avenir que les élus du Grand-Figeac ont fait, avec une large majorité, lors de l'adoption du Budget primitif 2022 et du plan pluriannuel d'investissements. En maintenant le niveau d'investissement à un montant équivalent au mandat précédent, le Grand-Figeac va ainsi poursuivre l'ambition d'un aménagement durable et performant du territoire : nouvelles micro-crèches, nouveaux lieux culturels, extension de zones d'activités, aménagements de cœurs de villes et villages et, bien sûr, le renforcement de la politique santé sont autant de projets qui seront conduits sur ce mandat. Pour cela, c'est essentiellement l'emprunt qui sera mobilisé.

Mais le Grand-Figeac doit également assumer de nouvelles dépenses imposées par l'Etat et notamment l'augmentation des coûts de traitement des déchets ménagers, la réalisation des investissements de prévention des risques inondations et la lutte contre la désertification médicale face à un Etat silencieux. Afin de ne pas hypothéquer la réalisation des équipements nécessaires pour les habitants, les élus du Grand-Figeac ont ainsi fait le choix d'une augmentation de la fiscalité la plus maîtrisée possible. Après 10 ans sans évolution significative, elle doit permettre d'assurer le financement des projets sans nouvelle augmentation.

L'été sera quant à lui festif ! Eurêka Champollion 2022 fera battre le cœur du Grand-Figeac jusqu'à l'automne et, bien sûr, le Tour de France animera le mois de juillet comme jamais. La richesse du programme culturel proposé cette année est à la hauteur de notre ambition pour le territoire : audacieux, inventif et responsable.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Vincent LABARTHE
Président du Grand-Figeac

SOMMAIRE

ÉTÉ 2022

FINANCES / 4
Budget 2022 / 4

**ENVIRONNEMENT /
DÉVELOPPEMENT DURABLE / 6**
Protection contre les inondations et préservation
du milieu / 6
En vacances, je trie aussi ! / 6
Visite de l'entreprise Jauzac / 7

MOBILISATION CITOYENNE / 7
Le Bonheur Local Brut, c'est ici et maintenant ! / 7

URBANISME - AMÉNAGEMENT / 8
Cœurs de villes et villages / 8
Le PLUi entre dans sa phase réglementaire / 8

VOTRE ÉTÉ AU GRAND-FIGEAC / 9
Cet été, des visites du patrimoine
pour tous les goûts / 9

Assises de la culture / 9
Terre de festivals / 10
Maison des arts Georges et Claude Pompidou / 11
Eurêka ! Champollion 2022 ! / 12
L'Astrolabe prend le large ! / 13

SPORTS - LOISIRS / 14
Tour de France / 14

ALIMENTATION / 15
Bien dans mon assiette ! / 15
Pôle développement / 16

SANTÉ / 16
Mise en place d'une Communauté
Professionnelle Territoriale de Santé / 16

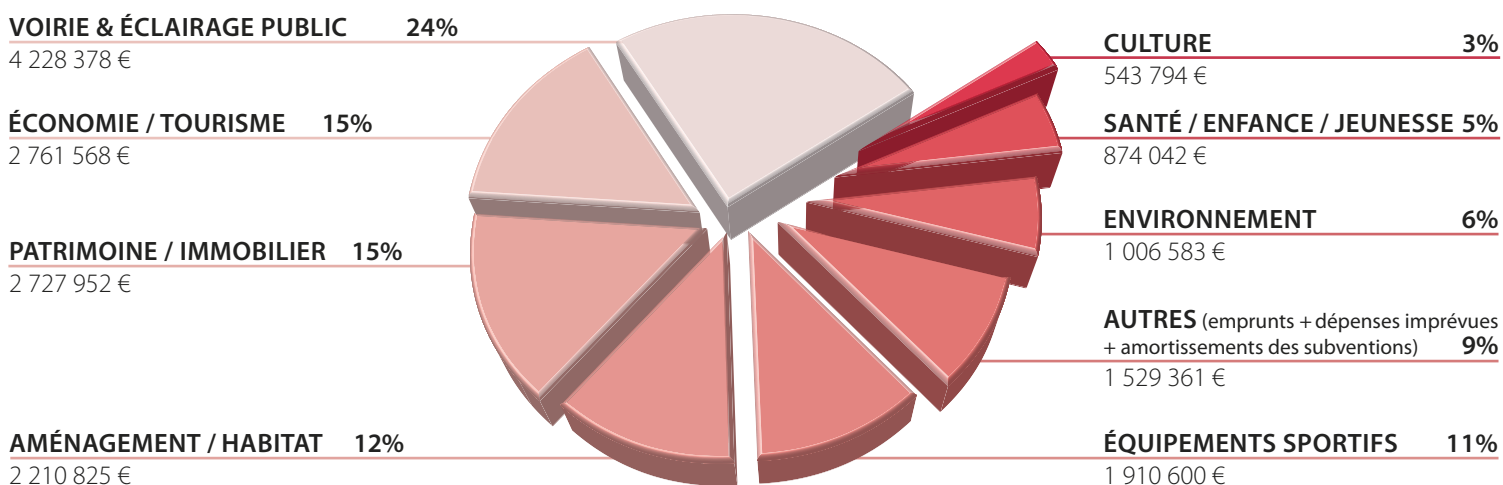
TRIBUNE / 17
Tribune libre / 17
Libre expression des élus minoritaires / 18

BUDGET 2022

Un budget marqué par un contexte économique et fiscal défavorable

Le budget global 2022, d'un montant de 55,8 millions d'euros, présente une augmentation de plus de 3 millions d'euros par rapport à 2021. Il répond à la volonté de poursuivre, de manière responsable et ambitieuse, le projet volontariste d'équipement du territoire tant en matière de santé, de sport, de petite enfance que de compétences du quotidien (déchets, voirie) et de services.

INVESTISSEMENT du Grand-Figeac 17 793 103 €



POUR ALLER PLUS LOIN ► Budget 2022 en intégralité sur le site www.grand-figeac.fr

Le budget 2022 est marqué par :

► **l'impact des réformes fiscales 2020-2021 et de la crise économique :**

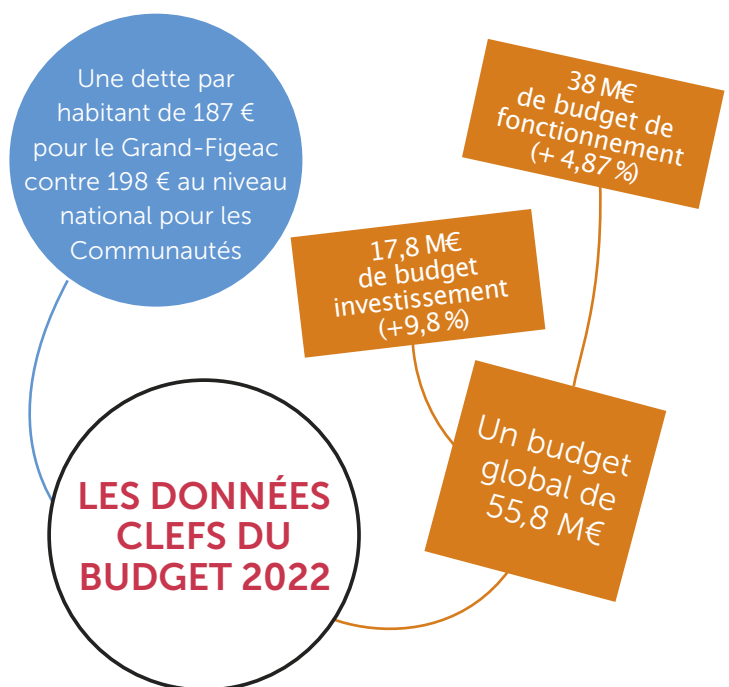
- ↳ perte de dynamique sur la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) par baisse des bases fiscales et son remplacement par une recette non dynamique et risquée (TVA)
- ↳ stagnation des recettes fiscales pour 2022 par rapport à 2021 avec une perte de CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) estimée pour 2022 à près de 450 000 €
- ↳ augmentation de la valeur des bases fiscales ne profitant qu'à la marge à la Communauté de Communes mais impactant la feuille des impôts locaux des ménages (+3,4% soit en moyenne : + 29 €/foyer fiscal)

► **une évolution inévitable de certaines dépenses, imposées par l'État et qui entraînent un recours supplémentaire à la fiscalité :**

- ↳ **sur le budget annexe Déchets ménagers**, la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) selon la trajectoire fixée par l'État entraînera une évolution obligatoire et progressive de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) jusqu'en 2025, avec la **nécessité d'augmenter le taux dès 2022**.
- ↳ **sur la compétence GEMAPI – Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations** : le lancement d'opérations importantes et imposées par l'État, dans un délai réglementaire contraint, nécessite **d'augmenter le produit de la taxe GEMAPI**. Le Syndicat Célé Lot Médian aura un recours à l'emprunt afin de lisser l'impact sur la feuille d'impôts des ménages.

Comme tous les ménages, le Grand-Figeac doit faire face, sans baisser le niveau de ses services, à une forte évolution des charges de fonctionnement incompressibles (+30% des coûts d'énergie et de matières premières, coûts des assurances, dépenses liées aux nouveaux logiciels informatiques, évolution de +7% de la masse salariale, centre de santé compris, avec le recrutement envisagé de 3 médecins et de secrétaires médicales).

Tout en jouant au maximum son rôle d'amortisseur, la Collectivité a fait le choix de maintenir un niveau de service public équivalent.




LES GRANDS PROJETS 2020-2026, Un programme pluriannuel d'investissement de près de 67 millions €

Afin de poursuivre sa dynamique d'aménagement au service de la population et ne pas hypothéquer l'avenir de chacun sur le territoire, le Grand-Figeac a fait le choix de poursuivre ses politiques structurant l'aménagement du territoire

- adopter le **PLUi** (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) comme armature structurante du territoire,
- mettre en œuvre le **PLH** (Plan Local de l'Habitat) pour un habitat adapté et évolutif.


Les compétences du quotidien restent notre priorité

 Nouvelles tranches **d'aménagements économiques**


Une politique **santé** renforcée 

 De nouvelles structures de **petite enfance**, une politique affirmée au sein de la Convention Territoriale Globale

Des **infrastructures touristiques** : Lac du Tolerme, Voie Verte et à terme un schéma de développement touristique 

 Un **projet sportif de territoire** tout en poursuivant la modernisation des infrastructures, Tour de France

Des **compétences voirie, éclairage public et collecte des déchets** en constante amélioration 

 maintien du niveau de **soutien aux associations**, notamment culturelles et sportives, à hauteur de 1 323 277 €

Enfin, ce plan pluriannuel permettra de poursuivre la politique d'attractivité :

- des investissements pour protéger la population des inondations
- un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en cours
- un Projet Alimentaire Territorial à venir
- un projet culturel de territoire en cours de redéfinition (Assises de la Culture, schéma des médiathèques, cinéma, Gabaudet)

Zoom sur les projets 2022

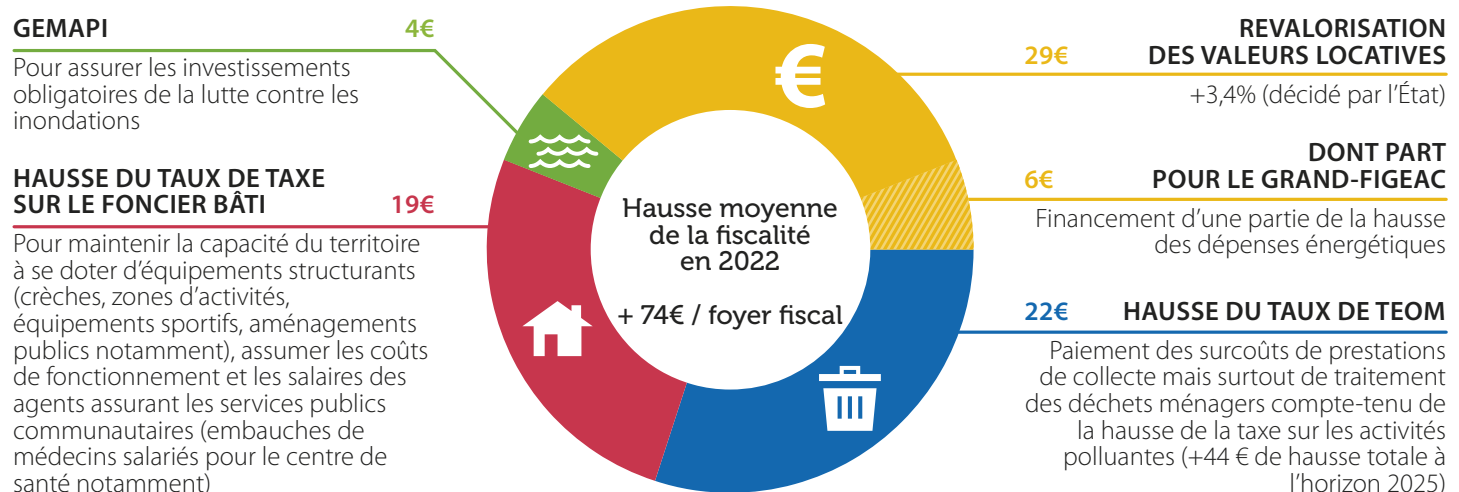
- Crèche de Cardaillac
- Piscine de Lacapelle-Marival
- Étude des micro crèches de Cajarc et Livernon-Assier
- Étude d'aménagement du site mémoriel de Gabaudet
- Siège de la Communauté de Communes
- Aménagement de la place Carnot à Figeac, des cœurs de village d'Espédaillac et d'Anglars
- Étude pour l'extension de Quercypôle à Cambes
- Extension de la zone d'activités de Livernon
- Aménagement du quartier commercial du Couquet à Capdenac-le-Haut

DES CHOIX BUDGÉTAIRES POUR FINANCER CES PROJETS

Depuis sa création, la situation financière du Grand-Figeac est saine, son endettement est faible et son niveau d'épargne satisfaisant. La collectivité a ainsi pu contenir le "choc financier" ponctuel et exceptionnel de la crise sanitaire, mais celle-ci aura des impacts durables. Pour faire aboutir les projets prévus, la Communauté doit adapter sa stratégie financière pour préserver les grands équilibres financiers sur la durée et continuer son haut niveau d'investissement. Les différents leviers sont ainsi activés :

- **l'épargne**, constituée ces dernières années, pour générer des marges de manœuvre financières
- **l'emprunt**, avec un délai de désendettement sur le budget principal qui passera de 1,7 an à 3,5 ans (en dessous du seuil d'alerte fixé à 12 ans)
- **la recherche d'optimisation du fonctionnement des services publics**
- **le levier fiscal :**

- ▷ l'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties, dont le taux passera de 5,07 % à 6,30 % en 2022.
- ▷ la hausse du taux de TEOM : passage d'un taux de 11,79 % à 13,11 % dès 2022, puis une progression jusqu'en 2025 pour atteindre 14,5 % afin de supporter l'augmentation de la TGAP.
- ▷ le passage d'un produit de GEMAPI de 340 000 € à 550 000 €.



Cette stratégie doit permettre, à périmètre constant et hors TEOM, de ne pas augmenter la fiscalité des ménages dans le futur.

POUR ALLER PLUS LOIN ▶ Liste complète des subventions aux associations et participations aux Syndicats en intégralité sur le site www.grand-figeac.fr

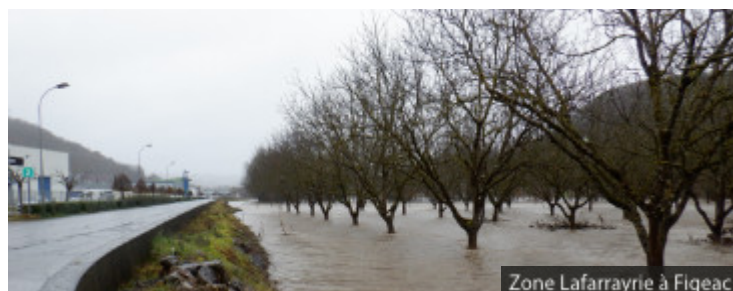
PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS ET PRÉSERVATION DU MILIEU

Exemples d'actions menées en 2022 ou à venir en 2023

Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI), le Grand-Figeac et le Syndicat mixte du bassin Célé - Lot médian conduisent de nombreuses opérations de protection des habitants et de préservation des milieux aquatiques.



Ancienne gravière réhabilitée © SMCLM



Zone Lafarrayrie à Figeac © SMCLM

La gravière de Sainte-Eulalie respire !

Ancienne carrière abandonnée, la dégradation des milieux et de la qualité de l'eau était évidente : eutrophisation, cyanobactéries et mortalité piscicole en 2018.

Au vu des enjeux, le Syndicat Célé - Lot médian a proposé une réhabilitation écologique : créer une connexion avec le Célé et restaurer les berges de l'ancien plan d'eau pour le transformer en annexe alluviale.

Désormais zone humide fonctionnelle et facilement inondable, ses eaux sont renouvelées et leur qualité améliorée. La création de milieux humides est aussi favorable à la biodiversité. **D'ici 2023, une valorisation sera proposée pour découvrir ses richesses et des solutions qui misent sur la nature !**

Les travaux engagés entre 2019 et 2021 sur la gravière s'élèvent à 126 369 €. Des subventions ont été apportées à hauteur de 70 % par l'Agence de l'Eau et 6,5 % par la Région Occitanie.

Une troisième tranche sera engagée en 2022 pour la valorisation du site, avec 40% Europe (FEDER), 30% Région.

L'autofinancement est assumé par le Grand Figeac.

Zone d'activités de Lafarrayrie

La zone d'activités de Lafarrayrie à Figeac est actuellement protégée par une digue datant des années 1990. Dans le cadre de la compétence GEMAPI, confiée aux intercommunalités en 2018, le Grand-Figeac assure la gestion de cet ouvrage. Il l'a transférée au Syndicat mixte Célé-Lot médian qui dispose d'une cellule technique de prévention des inondations. Le Syndicat, en partenariat avec le Grand-Figeac, a lancé des **études pour la régularisation réglementaire imposée pour le reconnaître en tant que « système d'endiguement »**. **Des travaux de confortement de cet ouvrage sont également prévus d'ici l'été 2023.**

Contacts :

Direction des Services Techniques du Grand-Figeac

Tél. : 05 65 34 78 67 - secretariat.techniques@grand-figeac.fr

Syndicat mixte Célé - Lot médian (SmCLM)

Tél. : 05 65 11 47 65 - riviere@celelotmedian.com

Syndicat mixte Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDMCA)

Tél. : 05 65 32 27 38 - contact@smdmca.fr

EN VACANCES, JE TRIE AUSSI !

C'est l'été, le temps des vacances, le temps des repas entre amis, des belles balades... C'est aussi le moment où le territoire va accueillir de nombreux visiteurs et où il ne faut pas oublier ses bonnes habitudes en matière de tri !

Aussi, pour maintenir la qualité de notre environnement, il est important de limiter la quantité de déchets, de ne pas laisser ses déchets dans la nature et de bien trier : **pas de vacances pour les déchets.**

Je limite ma quantité de déchets : en achetant moins de produits emballés ou sur-emballés, et j'évite le gaspillage alimentaire tout en faisant de délicieuses recettes : avec les quelques

légumes qui me reste du pique-nique je prépare un gaspacho bien frais...

La collecte et le traitement des déchets, indispensables à la vie quotidienne des usagers, coûtent de plus en plus cher aux collectivités.

Je ne laisse pas mes déchets dans la nature : notre territoire dispose de nombreux chemins de randonnées pédestres, à cheval ou à vélo, ou de superbes sites propices au pique-nique. Pour bien profiter de ces moments, je prépare de quoi me restaurer dans des contenants réutilisables ou recyclables, mais aussi de quoi contenir mes déchets pour pouvoir ensuite les mettre dans une poubelle.



Je continue à bien trier mes déchets et j'invite les touristes ou les amis que j'accueille à le faire aussi : le Lot a des consignes de tri uniformisées et assez simples qui sont assimilables rapidement par les visiteurs du territoire.

Retrouvez le « Mémo du tri » sur www.grand-figeac.fr et les horaires et localisations des déchetteries sur www.syded-lot.fr
Info tri : 05 65 21 54 30

Contact: Service Réduction, Valorisation et Collecte des déchets ménagers
Tél. : 05 65 34 88 63 – sylvie.lafon@grand-figeac.fr

VISITE DE L'ENTREPRISE JAUZAC

Les élus du Grand-Figeac découvrent la production de granulés de bois

Alors que les prix de l'énergie explosent, et que le développement des énergies renouvelables et locales est une priorité exprimée dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grand-Figeac, **une délégation d'élus s'est rendue lundi 30 mai dans les locaux de l'entreprise Jauzac à Girac (Lot)** afin de découvrir l'unité de production de granulés de bois lotoise.

Organisée par le Grand-Figeac avec le soutien de l'ADEME, dans le cadre du programme MOBELUSACTEURS2020, cette visite a permis à la quinzaine d'élus présents de toucher du doigt **cet outil de valorisation issu de la première transformation du bois : le granulé de bois, ou pellet.**

Près de 25% moins cher que le fioul ou le gaz, ce petit cylindre de 6 mm de diamètre est obtenu par la compression de sciure et de copeaux broyés et séchés en provenance de scieries locales. Le développement de cette filière en constante évolution répond également au besoin de substitution aux énergies fossiles, à l'approvisionnement de proximité et participe de fait à la Transition Energétique de nos territoires !

Contact : Direction du Développement

Tél : 05 65 11 47 51 - secretariat.developpement@grand-figeac.fr



I MOBILISATION CITOYENNE I

LE BONHEUR LOCAL BRUT, C'EST ICI ET MAINTENANT !

Venez participer à la construction des indicateurs de Bonheur Local Brut pour votre territoire !



Mesurer ce qui compte vraiment. Mesurer ce que les citoyens vivent au quotidien plutôt que ce qu'ils produisent. Le bonheur est une aspiration fondamentale de chacun(e) et recouvre des domaines larges et personnels. Mais le bonheur c'est aussi le collectif et le territoire. Le Produit Intérieur Brut (PIB) est aujourd'hui l'outil principal qui permet de mesurer « vitalité et richesse » d'un territoire. Il nous faut réinventer ensemble cette vision dans l'objectif de créer des indicateurs qui montreront ce à quoi nous sommes attachés et qui guideront les politiques locales.

Le Pôle d'Equilibre Rural et Territorial (PETR) Figeac Quercy Vallée de la Dordogne, en partenariat avec ses Communautés de Communes membres, Grand-Figeac et CAUVALDOR, s'est engagé dans cette démarche au début de l'année 2022 en prenant attache auprès de Gabriel Colletis, enseignant-chercheur en économie territoriale à l'Université de Toulouse Capitole, afin d'ancrer le projet dans une démarche scientifique.

L'objectif est de parvenir à **mettre en place des indicateurs** qui viendront orienter et évaluer les politiques et les projets du territoire pour répondre au mieux au bonheur local de ses habitants, et contribuer ainsi à l'attractivité du territoire. Une équipe-projet composée d'élus, de citoyens et de techniciens du PETR a commencé les travaux de recherches depuis le mois de mars. La démarche veut laisser une large place à la mobilisation et à l'implication citoyenne tout au long du projet.

Ainsi, entre l'été 2022 et l'hiver 2023, le PETR viendra à la rencontre des habitants du territoire sous différentes formes : guinguettes itinérantes, ateliers citoyens, entretiens et questionnaires numériques.

Si vous souhaitez accueillir un atelier, une guinguette ou participer à un entretien, n'hésitez pas à vous manifester auprès du PETR : developpement@petr-fqvd.fr ou au 07 89 09 42 51.

Dans tous les cas, restez informés de la démarche auprès de votre mairie, de votre Communauté de Communes et sur le site internet du PETR : www.petr-fqvd.fr

CŒURS DE VILLES ET VILLAGES

Laresses, 34^e opération



Depuis 1998, 29 Communes ont vu leur centre-bourg mis en valeur et rénové grâce aux opérations « Cœurs de Villes et Villages », portées par le Grand-Figeac conjointement avec les Communes concernées. Des réalisations qualitatives qui répondent aux attentes des habitants comme des visiteurs et participent à l'attractivité du territoire.

Les travaux du nouveau « cœur de village » de Laresses ont débuté début mars et s'achèveront à l'automne.

Le projet va permettre de structurer les espaces tout en gardant une configuration multifonctionnelle. Il concerne l'aménagement de la place de l'église, de la place du cimetière et de la traverse.

Le scénario retenu consiste à donner une vision « urbaine », habitée tout en conservant le caractère rural et donner une véritable place aux cheminements piétons et aux aménagements paysagers de la traverse.

Le coût global de l'opération s'élève à 510 000 € HT, dont 449 100 € HT de travaux. Elle bénéficie de 314 797 € de subventions (soit 62 %) réparties entre l'Etat, la Région Occitanie et le Département du Lot.

Les 38% restants seront financés à égalité par le Grand-Figeac et la Commune de Laresses.

Contact : Direction de l'Aménagement de l'Urbanisme et de l'Habitat
Tél. : 05 65 11 47 61 - amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

LE PLUi(*) ENTRE DANS SA PHASE RÉGLEMENTAIRE

Les élus se penchent sur la notion de village, de hameaux et de l'habitat diffus

Pour faire suite au **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** présenté dans les Communes en décembre dernier, le Grand-Figeac a organisé les premières sessions de travail sous forme d'ateliers afin d'avancer ensemble sur la phase réglementaire du PLUi. Au programme de ce premier atelier : définir la notion "d'agglomération", de village et de hameaux à l'échelle des 92 Communes, pas si simple !

Lors de ce premier atelier permettant d'entrer dans la phase réglementaire du PLUi, les élus ont été invités à poser un nouveau regard sur les entités bâties de leur territoire. Qu'est-ce qui différencie un village du Haut Ségala d'un village de la Vallée du Célé ? Qu'est ce qui caractérise les hameaux de la Vallée du Lot de ceux des Causses ? Autant de questions auxquelles ont été confrontés les élus. Le sujet de la spécificité locale, des appellations a donc été au cœur des discussions. Le lieu-dit ou le village ? Le hameau ou le Mas ? Chacune des entités bâties a pu trouver sa définition et trouver écho sur les Communes voisines.

Ces ateliers se sont déroulés par groupe de 3 à 4 Communes afin de partager et comparer le travail réalisé et de garantir la construction d'un projet commun.

Au cours de ce même atelier, les élus ont été amenés à réfléchir au devenir de ces entités bâties au regard des enjeux patrimoniaux et environnementaux mais aussi en fonction de critères pragmatiques comme la capacité des réseaux ou de la protection de l'activité



agricole. La capacité d'évolution de chaque entité bâtie a été analysée.

C'est donc grâce à une connaissance fine de leur Commune que les élus ont pu échanger sur les problématiques de l'habitat isolé, du devenir des villages et des hameaux.

Premiers d'une longue série, ces ateliers ont vocation à construire progressivement l'aménagement du Grand-Figeac en fonction de sa capacité d'accueil et du développement choisi au sein du PADD.

Contact : Service Planification
Tel : 05 65 11 47 61 - amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

(*) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

CET ÉTÉ, DES VISITES DU PATRIMOINE POUR TOUS LES GOÛTS !

En juillet-août, 108 visites guidées vous attendent dans 20 Communes du Grand-Figeac



visite du Village de Fons

Laissez-vous tenter par les visites patrimoine estivales du Pays d'art et d'histoire ! En journée ou en soirée, contées ou conduites par un guide conférencier professionnel, ces visites vous permettront de tout comprendre du patrimoine de notre territoire ou d'en découvrir les aspects les plus méconnus.

Des visites proposées par l'Office de Tourisme

Nocturnes, récits de comédiens, rando... l'Office de Tourisme du Grand-Figeac et le Pays d'art et d'histoire vous proposent des visites estivales très variées. Au programme : **les visites quotidiennes de Figeac** à 17h (sauf le dimanche), les **visites thématiques** de Figeac à 10h30 en semaine (« Les maisons de Figeac au Moyen Âge », « Le patrimoine secret de la cité », « Les pépites du patrimoine figeacois ») ou les **visites nocturnes** les mercredis à 21h30, qui invitent à parcourir la cité aux flambeaux en se plongeant dans la vie quotidienne du Moyen Âge.

Le Pays d'art et d'histoire et l'Office de Tourisme proposent également cet été des **visites de villages** dotés d'un riche patrimoine bâti (Saint-Pierre-Toirac le 3 août, Fons le 9 août, Faycelles

le 10 août, Lacapelle-Marival le 18 août), des **visites randonnées** (Gréalou le 12 juillet et le 9 août, Saint-Pierre-Toirac le 26 juillet, Marcilhac-sur-Célé le 23 août), des **visites nocturnes avec conteur ou comédien** (Rudelle le 18 juillet, Espagnac le 21 juillet, Marcilhac le 22 juillet, Cajarc le 28 juillet, Cardaillac le 1^{er} août, Espédaillac le 12 août, Capdenac-le-Haut le 16 août), sans oublier une visite de Capdenac-Gare, sur les pas de Raynal et Roquelaure le 25 août. Cette programmation, très diversifiée, peut donner envie à chacun (amateur de patrimoine, familles, habitants) d'en savoir plus sur ce qui fait l'histoire et la beauté de notre territoire.

Tarifs des visites guidées de l'Office de Tourisme du Grand-Figeac : de 4,5 € à 8 € / gratuit pour les moins de 12 ans.

Des visites gratuites dans le cadre de « l'Astrolabe prend le large »

À cette programmation s'ajoutent des **visites guidées gratuites** proposées sur certaines Communes **en préambule aux projections cinéma en plein air** de l'Astrolabe. Cette année, ces visites animées par des guides conférenciers du Pays d'art et d'histoire ou des membres du service du patrimoine de Figeac et Grand-Figeac vous conduiront à Bagnac le 13 juillet, Camboulit le 19 juillet, Sonnac le 21 juillet et Latronquièrre le 23 août. L'occasion de découvrir des pépites insoupçonnées de notre patrimoine et de regarder notre cadre de vie avec un œil nouveau. **Le rendez-vous de ces visites sans réservation est fixé sur place à 18h.**

Contact et réservations :

Office de Tourisme du Grand-Figeac - 05 65 34 06 25
info@tourisme-figeac.com / www.tourisme-figeac.com

ASSISES DE LA CULTURE

À l'automne dernier, le Grand-Figeac a engagé une réflexion sur la vie artistique et culturelle, à travers l'organisation de ses premières Assises de la culture.

Près de 1 000 habitants ont participé à cette démarche en répondant à un questionnaire sur leur rapport à la culture et leur intérêt pour les propositions culturelles de l'ensemble des acteurs du territoire.

Des ateliers et séminaires thématiques ont réuni plus de 400 participants pour réinterroger l'action du Grand-Figeac au regard des enjeux de la société et du territoire et penser la culture dans toutes les dimensions de l'action publique : économie, emploi, tourisme, environnement, éducation, citoyenneté et action sociale.



lancement des Assises de la Culture

Explorer le rôle que la culture peut jouer face aux défis environnementaux ou pour forger des citoyens éclairés acteurs du monde, se demander si elle participe à l'identité touristique ou à l'attractivité économique du territoire, discuter de son incidence sur les jeunes et le vivre ensemble sont autant de questions qui ont été débattues au cours de temps de rencontre formels et informels.

Les professionnels du territoire ont échangé aussi sur leurs pratiques et leurs

besoins pour faire du Grand-Figeac un véritable lieu d'inspiration, de création et de rencontre avec le public.

Ces premières Assises font aujourd'hui l'objet d'une grande synthèse qui propose de mettre en lumière les enjeux culturels pour le territoire et les orientations pour les années à venir, choisies par les élus communautaires en cohérence avec un projet politique global et avec les aspirations de la population.

Une **restitution publique** des Assises de la culture et du projet de politique culturelle du Grand-Figeac est **prévue à l'automne 2022.**

Contact :

Services culturels du Grand-Figeac
 Tél. : 05 65 34 24 78
servicesculturels@grand-figeac.fr

TERRE DE FESTIVALS



Festival de Théâtre de Figeac

Véritable fête du théâtre, au cœur de Figeac, le Festival s'ouvrira avec un Bal des Hiéroglyphes, en lien avec Eurêka ! Champollion 2022. Du 24 juillet au 4 août, il vous proposera des grands classiques revisités, tels que La Fontaine et Feydeau, aux écritures d'aujourd'hui, avec Anne Lefèvre ou Ascanio Celestini. Vous irez du théâtre burlesque, immergés dans le Cabaret de carton déjanté d'O. Martin-Salvan et P. Guillois, à des récits de vie, en passant par une visite (très) particulière du centre-ville de Figeac, imaginée par Nicolas Heredia. Sans oublier la fête tragi-comique à laquelle vous conviera Solal Bouloudnine...

Cette programmation éclectique fera aussi la part belle aux paroles et portraits de femmes, avec Annie Ernaux et la C^e Le Cri Dévot, Julie Gayet et Judith Levy, ou encore Norah Krief et son hommage à la chanteuse Oum Kalsoum.

En savoir plus sur www.scenograph.fr



Festival « Africajarc »

Depuis 1999, chaque fin Juillet, la perle de la Vallée du Lot, le village de Cajarc, accueille l'Afrique et toute sa diversité culturelle pour des moments uniques de découverte, de partage et d'échanges. 25 000 personnes viennent chaque année s'imprégner de cette atmosphère unique. Ce festival pluridisciplinaire permet de découvrir toutes les richesses de la mosaïque culturelle africaine (musique, cinéma, littérature, contes, arts, artisanat, danse) aux quatre coins de ce village médiéval au bord du Lot.

La 23^e édition marquera un tournant avec une programmation musicale plus moderne. Elle sera incarnée par une nouvelle génération, talentueuse, aux styles plus contemporains, tout en intégrant les références traditionnelles. La nouvelle vague de la musique africaine sera entourée de quelques-uns de ses illustres représentants parmi lesquels Youssou Ndour et Kézia Jones. De quoi ravir toutes les générations. Venez donc vibrer et célébrer l'Afrique à Cajarc du 21 au 24 Juillet 2022 !

En savoir plus sur www.africajarc.com



Festival « Ségala'Arts »

Le festival Ségala'Arts de Prendeignes est de retour pour une 17^e édition les 29, 30 et 31 juillet 2022. Chaque année, l'association Le Pilou poursuit son objectif de faire découvrir toute la vitalité des Arts de la rue et de la création en espace public en proposant des spectacles de qualité et la rencontre avec des artistes d'ici et d'ailleurs. Théâtre, cirque, humour, danse, concerts, ateliers, expo, performances... réinventent des instants de convivialité, des espaces de curiosité et de dialogue entre les générations. Habitants, artistes, enfants, jeunes, adultes... ont fait ensemble de cette parenthèse culturelle sur notre territoire rural un rendez-vous à ne pas manquer.

Rire, émotion, réflexion, dérision, esprit critique... seront à nouveau au rendez-vous. Une programmation audacieuse et pleine de promesses. Besoin de rêver, de vibrer, de s'évader pour être et vivre ensemble ? Alors, rendez-vous à Ségala'Arts, avec l'assurance de se faire plaisir !

En savoir plus sur www.prendeignes.fr



Concert événement "Heureux qui comme Ulysse" avec BigFlo et Oli au Château de Saint-Dau de Figeac

Une soirée exceptionnelle aux portes de Figeac pour le grand retour sur scène des deux frères toulousains BigFlo & Oli. Ils avaient réuni plus de 60 000 personnes en 2019 au Stadium de Toulouse, le 15 juillet sera leur unique date estivale en région Occitanie, un concert qui s'annonce déjà mémorable !

Ouverture des portes à 19h, début des concerts à 20h

1^{res} parties : Restitution de la colonie de vacances "Prépare ton concert" avec le KKC Orchestra et la Fédération Partir + MPL (chanson)

Points de ventes habituels et à l'Office de Tourisme du Grand-Figeac, Cajarc et Capdenac-Gare.

En savoir plus : <https://www.ulysses.coop/>



Festival « Les Nuits & les Jours de Querbes »

Le plus petit des grands festivals de jazz et littérature fête ses 25 ans ! Les 31 juillet, 5, 6 et 7 août, sous le chapiteau, sur le pré ou sous les grands arbres, à Decazeville, Figeac et Capdenac-Gare, on pourra écouter le meilleur du jazz d'aujourd'hui, entendre des comédiens lire à haute voix, dialoguer avec les écrivains invités, prendre un café, boire une bière, se restaurer, feuilleter les ouvrages à la librairie du festival, on pourra s'étendre un moment dans l'herbe et savourer un peu de temps hors du temps ! C'est la folie joyeuse que nous convoquons pour cette 25^e édition, celle de François Rabelais et de John Kennedy Toole, celle des Fêtes des fous du Moyen-Âge, celle du « monde à l'envers », celle qui balaie les morosités et les ricanements idiots, celle qui nomme les imbéciles et les pédants, celle qui relève ceux d'en bas et abaisse ceux d'en haut, celle qui trouve la vérité au fond des puits, celle qui se donne toute liberté, celle qui fait le pari décidé de la fraternité et de la joie, car... plus de fous on est, plus on rit !

En savoir plus sur www.querbes.fr



Festival « Autour des Cordes »

Les Rencontres Musicales de Figeac offriront leur 25^e Festival du 6 au 20 août. À la fois ancré localement et résolument international, il offrira au public du Figeacois des soirées riches en émotions. Le Quatuor de guitares « Éclisses », des pianistes, violonistes, chanteurs, et bien sûr l'orchestre et le chœur du Festival donneront chaque soir des œuvres résolument célèbres ou destinées à être découvertes. Violoncelle et poésie au Château de Larroque, Schubert à Cajarc, violon et piano au Château de St-Dau, les Quatre Saisons avec quatuor de guitares à l'Église du Puy seront autant de moments mémorables ! Sans oublier le traditionnel grand concert orchestre et chœur à l'Abbatiale St-Sauveur avec du Haydn et du Mendelssohn...

Eurêka nous habite ! En écho à cette année 1822 où Champollion découvrit la signification des hiéroglyphes grâce à la pierre de Rosette, le festival jouera pour son public des airs de Cléopâtre dans « Jules César » (opéra de Haendel), la Messe Nelson (écrite par Haydn pendant la Campagne d'Égypte) et d'autres pièces à découvrir.

En savoir plus sur www.festivaldefigeac.com

Ils font leurs festivals

Le Bordu Festival

(du 8 au 10 juillet – Cajarc). Musiques (reggae, jazz, flamenco, rock), théâtre, conte, magie, marionnettes, cirque, arts plastiques et bal trad. Informations : Compagnie la Bête à Cornes. Cajarc

Madistan Festival

(du 12 au 14 août – Château de Cadrieu). Du spectacle vivant aux dessins d'animations, de l'art sonore et immersif aux concerts pluriels : le château de Cadrieu écrit une histoire culturelle à vivre et fêter collectivement. Informations : madistan.fr

Fête perchée

(du 19 au 22 août – Calvignac). Jazz et blues, musique contemporaine, du monde ou folklorique, théâtre de rue au programme de cette nouvelle « fête perchée ». Informations : Comité d'animation de Calvignac.

À suivre (en septembre) : **Rock Tattoo Festival** (2 septembre – Lac du Tolorme) **Festival la BD Prend l'air** (24 et 25 septembre – Cajarc)

Toutes les informations sur les festivals et manifestations culturelles : www.tourisme-figeac.com

LA MAISON DES ARTS GEORGES ET CLAUDE POMPIDOU



Cet été, la Maison des arts vous accueille, à Cajarc et à Saint-Cirq-Lapopie, pour deux expositions et une programmation de rencontres, d'ateliers pour enfants et de projections en plein air. L'exposition *Dans les forêts disparues du monde*, à Cajarc, rassemble quatre artistes qui associent avec poésie matières organiques et technologies numériques pour collecter, archiver et recréer des bribes de nature ainsi sauvées de leur disparition annoncée. Aux Maisons Daura à Saint-Cirq-Lapopie, la peintre Flora Moscovici réalise une peinture monumentale qui dialogue avec une sélection d'œuvres choisies par l'artiste dans la collection du musée des Abattoirs de Toulouse.

Du 3 juillet au 4 septembre

Du mardi au dimanche, de 10h à 13h et de 14h à 18h

Informations :

Tél. : 05 65 40 78 19 / www.magcp.fr



EUREKA ! CHAMPOLLION 2022 !

C'est parti !



© Gilles Tordejeman

Coup d'envoi d'Eureka ! le 14 mai à Figeac.

Expositions, rencontres égyptologiques, art contemporain, cinéma, spectacles, concerts, visites guidées et théâtralisées, ... plus de 80 rendez-vous sont proposés sur l'ensemble du territoire du Grand-Figeac jusqu'en octobre 2022.

Le 14 mai dernier, dans le cadre de la Nuit Européenne des Musées, **le coup d'envoi d'Eureka ! Champollion 2022 !** a été donné place des Écritures à Figeac pour célébrer le bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion. Dans une ambiance festive et conviviale grâce à la fanfare électro TechnoBrass, cette soirée fût l'occasion de (re) découvrir le Musée Champollion - Les Écritures du Monde et la pierre de Rosette revisitée par les écoles du Grand-Figeac.

Les Soirée Cult'

Sachet de pop-corn à la main, le public s'est laissé embarqué à destination de la pop culture dans les airs avec la première soirée Cult' organisée par le Carrefour des Sciences et des Arts avec la complicité des ingénieurs du bureau d'études Collins Aerospace Ratier-Figeac, et combinant moments ludiques (jeux, quizz, films cultes) et compréhension plus pointue du monde de l'aéronautique : de la conception technique d'un avion jusqu'à son envol. Une soirée ludique et riche en informations.



Soirée Cult' "la pop culture dans les airs et dans l'œil des experts", le 19 mai à l'Astrolabe.

Tous à vos agendas, **la prochaine Soirée Cult' aura lieu le 26 septembre à 20h30**, à l'Astrolabe du Grand Figeac : Les codes secrets dans la pop culture, dans l'œil des experts.

Quelques propositions d'expositions et de spectacle vivant durant la période estivale

« CHAMPOLLION EN SA CITÉ »

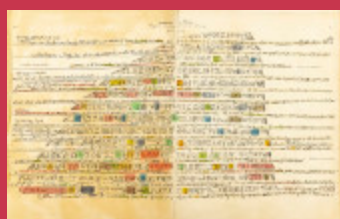


© Taylor et Nodier, Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France

Jean-François Champollion, né à Figeac en 1790, a gardé toute sa vie des liens forts avec sa ville natale. Quelles furent ces relations qui unirent le grand savant à la petite ville lotoise ? Comment y vécut-il son enfance ? Pour quelles raisons y revint-il à l'âge adulte ? L'exposition retrace la vie de Champollion à Figeac et le rôle que ses racines quercynaises ont joué dans son itinéraire et dans son œuvre ainsi que l'empreinte qu'il a laissée dans la ville.

Du 2 juillet au 6 novembre à Figeac / espace patrimoine (Hôtel de Ville)

« DÉCHIFFREMENTS »



© Imprimerie nationale

Le musée Champollion - Les Écritures du Monde propose une exposition intitulée « Déchiffrements ». Autour de la figure de Champollion, elle s'intéressera aux déchiffreurs afin de comprendre la dynamique intellectuelle, les méthodes de travail et les dispositifs nécessaires pour aborder et tenter de déchiffrer une écriture inconnue. Seront présentés les déchiffrements célèbres mais également ceux d'écritures moins connues et les travaux en cours pour les écritures encore non ou partiellement déchiffrées. Rendez-vous proposé par les musées de Figeac

Du 9 juillet au 9 octobre à Figeac / annexe du musée Champollion - Les Écritures du Monde

« MINCE MON CHÂTEAU ! SUR LES TRACES DU CHÂTEAU D'ASSIER DÉMANTELÉ »

Et si des contemporains de notre célèbre égyptologue figeacois rencontraient le grand seigneur Galiot de Genouillac, ami du roi François 1^{er} et mécène de la Renaissance ? La compagnie de théâtre *L'Oreille à plumes* nous invite à un voyage dans le temps à la rencontre des grandes figures de ce village hors du commun, entre humour, rêverie et poésie.

Évènement proposé par le service du patrimoine de Figeac et Grand-Figeac Pays d'art et d'histoire. Une création de la compagnie de théâtre *L'Oreille à plumes*
Du 4 au 6 août à Assier

Suivez toute l'actualité sur le site internet **Eureka !** : www.eureka-figeac.fr

Contact : Direction des services culturels du Grand-Figeac
Tél. : 05 65 34 24 78
servicesculturels@grand-figeac.fr

L'ASTROLABE PREND LE LARGE !

Retrouver le plaisir des émotions artistiques et culturelles, en plein air, la tête dans les étoiles, partager des moments de convivialité, arpenter le Grand-Figeac et ses chemins de traverse : avec l'été, l'Astrolabe prend le large !

LES SPECTACLES DES « MARDIS DE L'ÉTÉ »



©Matar Mbengue

Le mardi, la Ville de Figeac fait son spectacle et vous invite à partager de **belles découvertes artistiques** dans le cadre enchanteur de la **cour du Puy**. Rendez-vous à 21h30 !

Mardi 12 juillet
ON DIT PAS HEIN !
Collectif ZOU / Danse

Mardi 19 juillet
BARRUT
La part de l'Orage /
Polyphonies & percussions occitanes

Mardi 9 août
LASS
Yaco Mome / Musique

Mardi 16 août
ZAÏZAÏZAÏ
Blutack Théâtre / Road movie théâtral

Mardi 23 août
NEFERTITI
Collectif Koa / Concert illustré

Contact :
Direction des services culturels
du Grand-Figeac
Tél : 05 65 34 24 78 -
servicesculturels@grand-figeac.fr

L'ASTROMOBILE PART EN LIVRE

La connaissez-vous ? On dirait une petite maison sur roues tractée à l'arrière d'une voiture. Elle s'appelle **l'Astromobile** et c'est la **bibliothèque itinérante de l'Astrolabe** ! Grâce à elle, tout au long de l'été, les médiathèques vous donnent rendez-vous au bord de la rivière, sur une place de village, dans un parc, un stade, et même au pied d'un moulin à vent !



Samedi 25 juin, de 11h à 17h30 : **Lunan** / Moulin de Seyrignac
Dimanche 26 juin, de 14h à 18h : **Asprières** / Esplanade de la médiathèque
Mercredi 29 juin, de 11h à 17h : **Leyme** / Jardin anglais de l'Institut Camille-Miret
Samedi 2 juillet, de 11h à 16h30 : **Saint-Félix** / Stade municipal
Vendredi 15 juillet, de 16h30 à 21h30 : **Saint-Sulpice**
Mardi 19 juillet, de 19h à 21h : **Camboulit**
Mercredi 20 juillet, de 17h à 21h : **Saint-Maurice-en-Quercy**
Vendredi 22 juillet, de 14h30 à 20h : **Espédaillac**
Dim. 24 juillet, de 14h30 à 17h30 : **Sénaillac-Latronquière** / Lac du Tolerme, côté plage
Mercredi 3 Août, de 14h à 20h : **Saint-Chels**
Jeudi 28 juillet, de 18h à 21h : **Causse-et-Diège**
Dimanche 31 juillet, de 10h à 18h : **Prendeignes**
Jeudi 18 août, de 16h à 21h : **Brengues** / Plage du camping
Vendredi 26 août, de 18h à 21h30 : **Figeac** / Quartier Montviguier

CINÉTOILES SOUS LES ÉTOILES

Lors des projections de plein air, découvrez ou redécouvrez la magie du 7^e art et partagez des moments de convivialité ! Les séances démarrent à la tombée de la nuit.



© C.Pelaprat - bijara.com

Antoinette dans les Cévennes :
Samedi 25 juin - Le Bouyssou • **Mercredi 20 juillet** - St-Maurice-en-Quercy • **Jeudi 21 juillet** - Sonnac • **Samedi 6 août** - Albiac • **Dimanche 28 août** - Felzins

Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary : **Jeudi 7 juillet** - Lunan

Envole-moi : **Mardi 12 juillet** - Cadrieu

À l'abordage : **Mercredi 13 juillet** - Bagnac-sur-Célé

Mystère : **Jeudi 14 juillet** - Lacapelle-Marival

Adieu les cons : **Vendredi 15 juillet** - Saint-Sulpice • **Vendredi 29 juillet** - Béduer

La fine fleur : **Mardi 19 juillet** - Camboulit

Cinéma Paradiso (VF) : **Mardi 26 juillet** - Fons • **Jeudi 18 août** - Brengues

Parents d'élèves : **Mercredi 27 juillet** - St-Pierre-Toirac

30 jours max : **Jeudi 28 juillet** - Prix (Causse-et-Diège)

Le loup et le lion : **Mardi 2 août** - St-Perdoux • **Vendredi 5 août** - Laresses

Pourris gâtés : **Mercredi 3 août** - Anglars

OSS 117 : Alerte rouge en Afrique Noire : **Mardi 9 août** - Espeyroux

Aline : **Mercredi 10 août** - Livernon

Le discours : **Vendredi 12 août** - Fourmagnac

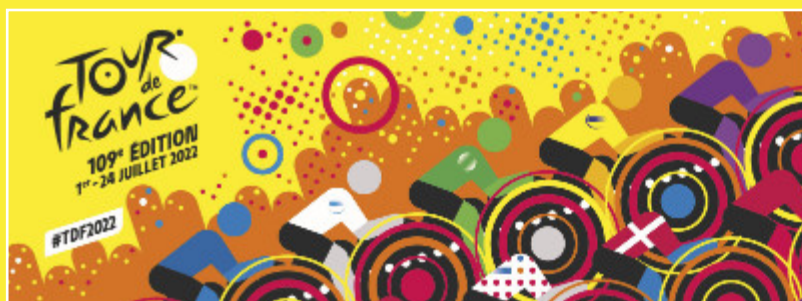
Kamelott – Premier volet : **Mardi 23 août** - Latronquière

Les Croods 2 : une nouvelle ère : **Vendredi 26 août** - Figeac (Quartier Montviguier)

Qui veut la peau de Roger Rabbit ? (VF) : **Lundi 29 août** - Capdenac-Gare Parc Capèle

TOUR DE FRANCE

LES STATIONNEMENTS À VOTRE DISPOSITION



ÉTAPE LACAPELLE-MARIVAL > ROCAMADOUR
Samedi 23 Juillet 2022



Samedi 23 juillet, Lacapelle-Marival recevra l'unique contre-la-montre de l'édition 2022 du Tour de France, cette étape cruciale sportivement marquera une année historique pour le Grand-Figeac.

Pour cet événement festif et populaire, veille de l'arrivée sur les Champs-Élysées, la Commune de Lacapelle-Marival et le Grand-Figeac attendent plus de 15 000 passionnés de sport et de vélo !

Pour préparer au mieux votre journée aux premières loges et venir encourager les meilleurs coureurs mondiaux à Lacapelle-Marival, **plusieurs aires de stationnements (véhicules et camping-cars) seront mis à votre disposition**. N'hésitez pas à vous y rendre !

Un village gourmand et des innovations et de nombreuses animations seront également à votre disposition.

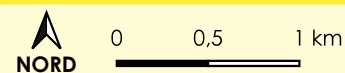


HORAIRES

Il est recommandé de se rendre sur site assez tôt.

Reconnaissance officielle du parcours : **10h00**

Lancement du dernier coureur du contre-la-montre : **17h00**

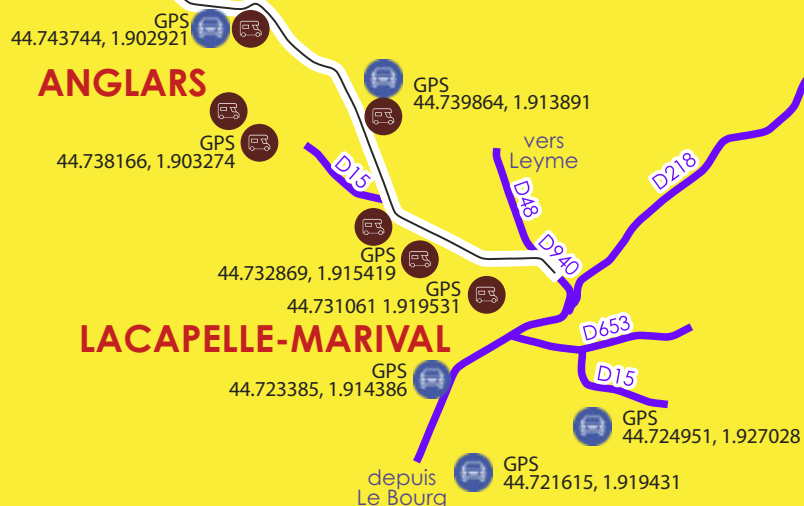


AIRES DE STATIONNEMENTS



RESTRICTIONS DE CIRCULATION

de 8h00 à 21h00



Retrouvez ce plan de localisation et plus d'informations via le site web du Grand-Figeac.

Contact : Service Communication Tél. : 05 65 11 22 76

Site Grand-Figeac : www.grand-figeac.fr/La_Grande_boucle_dans_le_Lot_les_22_et_23_juillet_2022.html

Site Département du Lot : www.lot.fr/tour-de-france



BIEN DANS MON ASSIETTE !

Le Projet Alimentaire Territorial du Grand-Figeac

Dans un contexte sanitaire, géopolitique et climatique particulièrement mouvant, l'agriculture et l'alimentation durables apparaissent plus que jamais au cœur des préoccupations sociétales.

S'appuyant sur une dynamique d'initiatives déjà présentes sur le territoire et une attente importante des citoyens et des élus sur la question de l'alimentation, exprimée lors des rendez-vous Communaux 2018-2019, le Grand-Figeac a saisi l'opportunité de pouvoir s'engager dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et de l'ADEME^(*).

Ce projet collectif a pour objectif de renforcer l'ancrage de l'alimentation au cœur du territoire, de consolider les filières agricoles et alimentaires locales et de favoriser une alimentation durable et de qualité.

Unir les forces locales pour une meilleure alimentation

La construction du Projet Alimentaire Territorial va s'appuyer sur un diagnostic partagé constituant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

Si le PAT s'intéresse ainsi à la structuration de la chaîne alimentaire locale **en rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs**, il s'attache également à des domaines plus transversaux tels que **la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire, l'éducation à l'alimentation, la valorisation des produits du terroir et des savoir-faire** mais aussi à **l'impact de notre alimentation sur notre environnement et sur notre santé !**

La construction du PAT du Grand-Figeac prévoit ainsi une large concertation avec les acteurs du territoire. Une quarantaine de structures locales sont d'ores et déjà associées à cette démarche. **Les habitants du Grand-Figeac seront également conviés à participer à cette réflexion collective.**

Il s'agira d'identifier les champs d'action possibles, de mutualiser les efforts et de coordonner les initiatives pour faire naître une stratégie alimentaire partagée comprenant des actions opérationnelles et partenariales permettant d'allier le « **bien produire** » avec le « **bien manger** », et de proposer une offre alimentaire de qualité, durable et accessible à tous.

Dès à présent et dans l'optique de mieux cerner vos habitudes d'achats et de consommation alimentaire ainsi que vos attentes en la matière, **une enquête citoyenne** est lancée **du 4 juillet jusqu'au 5 octobre 2022.**

Contact :

*Pôle Développement - Service Agriculture, Forêt et Alimentation
Tél. : 05 65 11 47 51 - secretariat.developpement@grand-figeac.fr*

(*) Agence de la Transition Écologique



© Cyril Novello - Lot Tourisme

**QUE CONSOMMEZ-VOUS ?
COMMENT ACHETEZ-VOUS ?
QUELLES SONT VOS HABITUDES
ALIMENTAIRES ?
DONNEZ VOTRE AVIS !**

Nous vous invitons à répondre à cette enquête via le questionnaire mis en ligne sur le site internet www.grand-figeac.fr. Des questionnaires papiers sont également disponibles dans les mairies, lieux publics et commerces de proximité du Grand-Figeac.



Pour promouvoir les produits alimentaires de notre territoire, 6 lots constitués d'un panier gourmand sont à gagner. Un tirage au sort désignera les gagnants parmi les participants ayant répondu à l'intégralité du questionnaire.

PÔLE DÉVELOPPEMENT

Hélène ESCASSUT, Chargée de mission Agriculture, Forêt, Alimentation



Depuis le 21 février dernier, Hélène Escassut a rejoint les rangs du Grand-Figeac et l'équipe du Pôle Développement au sein du Service Agriculture Forêt Alimentation.

Chargée d'assurer la gouvernance du Projet Alimentaire Territorial du Grand-Figeac, dont l'élaboration vient d'être lancée, et d'animer le réseau d'acteurs, elle a également pour missions la gestion et le suivi du dispositif des aides forestières dans le cadre du Plan de Développement de Massif, l'accompagnement du projet agricole et alimentaire du territoire et de l'émergence de nouvelles filières territorialisées.

Ingénieur de formation, Hélène Escassut a exercé pendant 20 ans dans des organismes professionnels agricoles dont 14 ans au sein de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales en tant que Chargée de mission Aménagement et Développement Territorial. Elle est par ailleurs intervenue pendant 2 ans dans la Communauté de Communes du Vallespir en qualité de Chargée de missions Agriculture et Forêt.

« Ce poste au sein du Grand-Figeac présentait une diversité de missions qui font appel à mes expériences et me permettent d'appréhender de nouveaux champs d'intervention. Il s'inscrit également dans le souhait de m'investir dans le développement des territoires ruraux. Originaire du Cantal avec des racines familiales dans le Haut-Ségala, cela constituait par ailleurs une opportunité de revenir sur un territoire qui me tient particulièrement à cœur. »

MISE EN PLACE D'UNE COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE DE SANTÉ



Les professionnels de santé du Grand-Figeac constituent une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) dans le but d'améliorer l'accès aux soins pour les habitants du territoire.

À l'initiative de la Direction Départementale de l'Agence Régionale de Santé du Lot et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Lot, des réunions se sont tenues pour présenter la dynamique CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) aux professionnels de santé du territoire Grand-Figeac.

Ces premières réunions de présentation du dispositif ont permis d'avoir des temps d'échange important entre professionnels de santé, professionnels d'établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi qu'avec les institutionnels.

Ces échanges ont porté leurs fruits car une équipe de professionnels de santé s'est constituée en association pour créer la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Grand-Figeac. Le bureau est constitué de professionnels de santé : kinésithérapeute, médecin généraliste libéral, médecin généraliste, salarié, infirmière libérale et pharmacienne.

Les objectifs principaux de ce mode d'exercice coordonné sont : **faciliter l'accès à un médecin traitant** et améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville, **organiser les parcours pluriprofessionnels autour du patient** et développer **la prévention à l'échelle d'une population**. Une coordinatrice a été recrutée pour, dans un premier temps, rédiger le projet de santé de la CPTS Grand-Figeac.

Le Contrat Local de Santé élaboré par le Grand-Figeac a été facilitateur pour l'organisation logistique des premières réunions de présentation de la CPTS et constituera une base solide des actions à mener. Anaïs BOREL, médecin salarié du Centre de Santé du Grand-Figeac, fait partie du bureau de la CPTS Grand-Figeac.

*Contact : Laura Lascout,
coordinatrice du Contrat Local de Santé Grand-Figeac
Tél. : 06 02 11 04 38 – sante@grand-figeac.fr*

TRIBUNE LIBRE

L'urgence climatique n'est plus à démontrer

La forte hausse des prix de l'électricité et du gaz accompagnée d'une inflation galopante et la guerre en Ukraine nous rappellent notre dépendance aux énergies fossiles notamment. Ce sont 3 bonnes raisons pour renforcer la stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial du Grand-Figeac au travers de ses deux axes : réduire la consommation d'énergies et développer les énergies renouvelables locales.

Pour ces dernières, l'équipement en panneaux photovoltaïques des toitures des bâtiments publics et industriels ou sur terrains anthropisés ainsi que l'implantation d'ombrières sur parkings sont privilégiés. Une attention particulière est également portée sur la production de bois-énergie.

Les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique des logements auquel le Programme d'Intérêt Général du Grand-Figeac est associé (isolation thermique, décarbonner les énergies) doivent être prioritaires et renforcés pour les habitations ainsi que les bâtiments publics si on veut atteindre la sobriété énergétique qui à la fois réduira notre impact environnemental et le montant de la facture énergétique : espérons que le nouveau gouvernement y verra également une priorité.

Nathalie MASBOU
Gréalou

Intérêt et compétences communautaires

Depuis 2018, le président du Grand-Figeac promet une réflexion et une clarification des compétences communautaires.

Cela n'a toujours pas eu lieu et a des conséquences sur les décisions prises.

Citons cette justification de la hausse de la fiscalité pour 2023 « Si nous voulons pouvoir continuer à faire la même chose, nous devons augmenter les impôts pour couvrir la hausse des charges ». Est-ce qu'on n'aurait pas dû commencer par se demander si nous devions continuer à faire la même chose ?

Autre conséquence, le flottement sur la définition de ce qui relève de la compétence de la Communauté de Communes laisse parfois planer un sentiment d'arbitraire. Ainsi le festival de théâtre porté par le Scénograph ne relèverait pas de la compétence « spectacle vivant » exercée par le Grand-Figeac. Ainsi des structures culturelles intervenant dans nos Communes seraient d'intérêt communautaire et d'autres ne le seraient pas.

Les textes ne définissent pas précisément l'intérêt communautaire mais soulignent l'importance de critères objectifs, débattus collectivement et portant sur des réalisations et non sur des structures.

Le travail de clarification est urgent.

Patricia GONTIER
Figeac

Du PLUi

Il ne se passe pas une séance consacré au PLUi sans qu'on nous rappelle le dogme du « Zéro Artificialisation Nette en 2050 » (ZAN). A notre scepticisme, on nous assène l'argument: « C'est la loi ! ». Sauf qu'il suffit d'une nouvelle loi pour changer la loi.

Afficher des objectifs d'artificialisation des sols pour 2050 dans la loi Climat et Résilience paraît bien présomptueux. Ces objectifs étaient peut-être cohérents lors de l'élaboration de la loi, mais dès sa promulgation le contexte sanitaire et sécuritaire a changé au risque que certaines dispositions deviennent caduques. D'ici 2050, il se passera 5 mandats présidentiels : autant d'occasions de changer de cap... Sans parler des crises majeures dont il faudra bien tirer les leçons. Il nous faudra retrouver notre souveraineté énergétique, industrielle, pharmaceutique et agricole ; construire de nouvelles usines. Sur quels terrains ?

Les collectivités, les associations d'élus et même le Sénat se penchent sur la mise en œuvre concrète de la ZAN. Les territoires dénoncent le caractère ruralicide de la loi et seront peut-être entendus de l'État. Je considère cet objectif comme une tendance à suivre plutôt qu'un but à atteindre.

François BECK
Frontenac

Agir localement

Les rapports du GIEC et les records de température en mai ne permettent plus de nier les signes du réchauffement climatique. La Communauté de Communes est un bon échelon pour travailler sur les questions d'environnement. Notre responsabilité collective est engagée. Des actions sont menées, d'autres pourraient les compléter :

- Lancer une concertation locale avec les citoyens et les associations pour faire émerger des mesures nouvelles et concrètes.
- Réexaminer le PCAET élaboré il y a 3 ans pour réorienter celui-ci en prenant en compte l'impact que les installations de méthanisation prioritaires dans ce plan ont déjà généré sur notre territoire.
- Faire un bilan-carbone et une étude de l'impact sur la nature de toutes les décisions prises par la Collectivité et conditionner les aides publiques à des engagements environnementaux.
- Exercer une pression permanente pour le maintien et le développement des lignes ferroviaires.
- Communiquer publiquement sur les orientations prises par le Syndicat de la voie verte.
- Travailler dès à présent sur les conditions qui permettront un transfert de la compétence eau en 2026 qui préserve la ressource et ne pénalise pas ses utilisateurs.

Pascal JANOT
Figeac

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Grandir oui, mais raisonnablement

Depuis 2014, le Grand Figeac a augmenté ses effectifs de 61 postes, soit une moyenne par an de 7 agents supplémentaires. Nous ne critiquerions pas cette croissance si parallèlement nous avions constaté une diminution des charges de personnel au sein des Communes membres, mais il n'en est rien. Exemple : 5 salariés de plus en 10 ans pour la Ville de Figeac alors que certaines compétences ont été transférées comme la voirie ou l'urbanisme.

Cette mutualisation des services est censée améliorer la qualité et l'efficacité tout en générant des économies. Or ici, ce dernier objectif n'est pas atteint. Si les dotations budgétaires allouées aux collectivités locales par l'État étaient en augmentation, cette problématique serait moins grave, bien qu'il ne faille jamais oublier qu'il s'agisse d'argent public émanant des contribuables. Mais c'est l'inverse qui se produit.

Alors, comment compenser désormais les dépenses liées au fonctionnement du Grand Figeac ? Première solution : une réduction des investissements. Seconde option : une hausse de la pression fiscale et donc des impôts locaux. Rendez-vous en septembre pour prendre connaissance du choix opéré.

Philippe BROUQUI, Christine DELESTRE et Philippe LANDREIN
Figeac

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

RENDEZ-VOUS
ARTISTIQUES
ET CULTURELS
HORS LES MURS
GRAND-FIGEAC



L'ASTROLABE

PREND le

LARGE

GRAND
FIGEAC terre
d'avenir



T. 05 65 34 24 78 · astrolabe-grand-figeac.fr

À CHACUN SON **ASTROLABE**

Avec le soutien de

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE



LOT
LE DÉPARTEMENT